

Codage de spécialité : E.M.F03.S01.05

Codage des fonctions disponibles

L 1401, L 1803, N 1103, O 1201, O 1202, P 1201, P 1203, P 1301, P 1401

Fiche d'identité de la spécialité: Planification Démographique et développement

Niveau: Master.

Domaine: Sciences humaines et sociales.

Filière : Sciences sociales - sciences de la population

Spécialité: Planification Démographique et développement.

1- Localisation de la formation:

Faculté: Sciences humaines et sociales.

Département : Sociologie et démographie.

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 002 du 03/01/2021

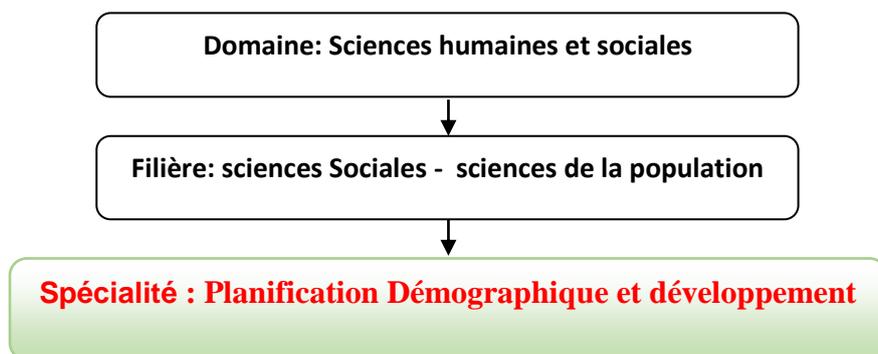
2- Partenaires extérieurs :

Partenaires d'autres institutions universitaires : Université d'Ouargla, Université d'Oran, Université de Tlemcen, Université de Blida, Université de Sétif, Laboratoire communautaire et familial.

Autres institutions et partenaires sociaux et économiques : Direction de la santé et de la population, Institutions hospitalières, Clinique obstétrique, Direction de la planification, Direction de l'activité sociale, Direction des transports, Direction de la protection civile, Direction de l'éducation, Centres de formation professionnelle, Justice, Directions et services de sécurité.

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

La formation dans cette spécialité comprend un ensemble de connaissances et d'acquisitions qui permettent à l'étudiant de se familiariser avec le contenu de la spécialité à travers un ensemble d'axes tels que les prévisions démographiques, la planification, les politiques démographiques et la prise de décision, en plus des statistiques, les théories démographiques contemporaines, les techniques de recherche en sciences de la population, les technologies de l'information et de la communication, la sociologie de la famille, l'analyse économique de la population, la population et le développement, la planification et l'évaluation des programmes de développement, ainsi que l'entrepreneuriat.

5- Objectifs de la formation:

Les objectifs de cette spécialisation sont résumés comme suit :

- La capacité de traiter scientifiquement et systématiquement les phénomènes de population, en particulier en ce qui concerne:
- Structure et formes de la population.
- Planification et développement durable.
- Évolution de la population.
- Mouvements de population.
- La formation et le développement des villes et la relation de tout cela avec les facteurs naturels, économiques et sociaux, donnant à l'étudiant une capacité scientifique qui lui permet de construire une base de données concernant le phénomène démographique qui aide à prendre des décisions politiques et administratives appropriées.
- Lui donner la capacité de faire face aux phénomènes démographiques avec des outils quantitatifs et statistiques modernes et avancés qui permettent de construire des stratégies de développement.

6- Profils et compétences visés:

La formation proposée vise à fournir aux étudiants de nombreuses compétences intégrées (théoriques et appliquées).

- Familiariser avec les questions les plus importantes de la population, les éléments du phénomène démographique et ses caractéristiques en Algérie.
- La capacité de collecter et de traiter des données sur la population, basées sur des technologies et des moyens modernes.
- Construire des indicateurs de population simples et complexes et les présenter graphiquement et sous forme de cartes.
- En particulier, le contrôle et la mise en œuvre de l'approche sociologique de la compréhension et de l'analyse des phénomènes démographiques et de la planification du développement.

- Réaliser des travaux et des études prospectives pour se familiariser avec la réalité de l'environnement démographique sur l'environnement économique et social dans le cadre de programmes de développement.
- Formation de spécialistes dans le domaine de la planification, du développement et du recensement de la population.
- Formation de spécialistes dans l'étude des mouvements de population.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Les étudiants diplômés titulaires d'un Master dans cette spécialité ont des possibilités d'emploi au niveau local, d'autant plus que l'université est située dans un environnement de nature industrielle, économique et urbaine distincte, même au niveau national, ce qui affecte le mouvement de population et son développement, et nécessite des spécialistes qui contribuent à l'élaboration de stratégies scientifiques.

Compte tenu de l'importance de la démographie et de son association étroite avec tous les domaines en raison de son aide à la construction et à l'analyse de bases de données démographiques, sociales et économiques et de l'élaboration de stratégies et de plans permettant aux décideurs de prendre les solutions nécessaires en plus de la nature de cette spécialisation dans laquelle diverses sciences sont versées.

Tout cela rend le titulaire d'une Master en démographie employable, lui permettant ainsi de travailler dans tous les départements liés aux statistiques démographiques, sociales et économiques dans divers secteurs (Office national de statistique, Direction de l'activité sociale, Direction de l'emploi, Direction de la santé, Direction de l'éducation, Institutions hospitalières, Administrations locales, Direction de la planification au niveau de Wilaya, diverses directions étatiques et ministérielles, départements de l'état civil, le secteur de l'éducation à ses différents stades, en plus de la possibilité d'emploi en tant qu'experts dans de nombreux organismes des Nations Unies. etc...).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بعنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعة (P/A)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Sociales- Sciences de la population	Planification démographique et développement	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	التخطيط الديمغرافي و التنمية	علوم اجتماعية - علم السكان	علوم إنسانية و اجتماعية
	Sciences Sociales - Philosophie	Philosophie occidentale moderne et contemporaine	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	فلسفة غربية حديثة و معاصرة	علوم اجتماعية - فلسفة	
		Philosophie appliquée	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	فلسفة تطبيقية		
	Sciences Islamiques – Oussoul Eddine	Tradition (Hadith) et ses sciences	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	الحديث وعلومه	العلوم الإسلامية - أصول الدين	
		Prêche (Daawa) et information	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	الدعوة والإعلام		
		La foi islamique	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	العقيدة الإسلامية		
	Sciences Islamiques - Charia	l'Exégèse et sciences du coran	A	Mas	Habilitation	تأهيل	م	أ	التفسير وعلوم القرآن	العلوم الإسلامية - الشريعة	
		Jurisprudence (Charia) et droit	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	الشريعة والقانون		
		Transactions financières contemporaines	A	Mas	Harmonisation	موانمة	م	أ	المعاملات المالية المعاصرة		